

Lausanne, le 4 mai 2020

## **Communiqué de presse**

# **PLR et UDC coordonnent leurs efforts pour relancer l'économie vaudoise**

**À la veille de la reprise des activités plénières du Grand Conseil, les directions du PLR Vaud et de l'UDC Vaud entendent proposer un catalogue de mesures, visant trois secteurs prioritaires : santé publique, résilience et relance économique, fiscalité et prévoyance. Ces propositions serviront de lignes de conduite pour définir les actions politiques à venir au Grand Conseil et constituent une base de proposition concrète.**

### Les principales mesures dans le domaine sanitaire :

- Le canton de Vaud a été et est encore le canton le plus touché de Suisse par la pandémie. Cela laisse supposer l'existence d'un certain nombre de lacunes dans l'anticipation de la crise, la préparation à des épidémies et à la protection de la population. Il convient d'améliorer la résilience de la société et du système de santé, en vue de mieux protéger la santé des Vaudoises et des Vaudois ; d'autant plus si d'autres pandémies devaient survenir.
- Malgré les planifications existantes et les processus prédéfinis et malgré les exercices d'état-major, il apparaît sur le plan local que la mise en œuvre du plan ORCA ait connu quelques problèmes de démarrage et de coordination. Ceux-ci doivent être identifiés et corrigés.
- Dans la période de semi-confinement ou de levée de confinement qui s'annonce et à l'instar des principaux pays se trouvant dans la même situation que nous, la distribution publique de masques, gants et gel hydro-alcoolique, cas échéant à l'aide de distributeurs automatiques disponibles facilement et dans l'ensemble du territoire cantonal doit être étudiée.

### Les principales mesures dans le domaine économique :

- Dans le but d'accompagner autant que possible le déconfinement, toutes les administrations cantonales – écoles y compris – doivent être réouvertes et 100% opérationnelles le 11.05.2020.
- Les horaires de travail et les heures d'ouverture des commerces/magasins doivent être flexibilisés et étendus dans le respect des règles sanitaires et du travail. Cette flexibilisation et cette extension temporaires (type horaire d'été) permettront de renforcer et relancer la consommation ainsi que de créer des emplois dans une période qui voit augmenter le taux de chômage et la précarité économique de cette structure (PPE, indépendant, etc.). Ces mesures doivent également s'harmoniser avec la valorisation du télétravail et des systèmes de visioconférence dans les secteurs où ceux-ci ont désormais fait leurs preuves.

- Les investissements budgétés par l'État de Vaud pour les années 2020-2021, doivent autant que possible être anticipés pour favoriser une politique anticyclique, le redémarrage économique et la préservation, respectivement la création d'emplois.
- Il convient également de repenser le système de couverture et de prise en charge des indépendants, des employés de leur propre entreprise, par des prestations de chômage et de perte de gains qui permettront de combler les lacunes actuelles en cas de nouvelles crises.

### Les principales mesures dans le domaine fiscal et des finances publiques :

- Par effet de cascades, au vu de la baisse des activités économiques, de la précarité des revenus des caisses de pension, des pertes sur investissements, les retraites sont fragilisées par la crise. La fiscalité des capitaux de retraite, part particulièrement élevées dans le canton de Vaud en comparaison intercantonale, doit être réduite rapidement de moitié.
- Afin d'endiguer la dégradation des retraites, générale depuis vingt ans et qui ira sans aucun doute en s'accroissant avec une crise endémique, des mesures doivent être entreprises pour pérenniser les capitaux de retraites des caisses de pension et garantir des retraites décentes malgré les fluctuations boursières et la pyramide des âges.
- Au vu de la situation d'urgence actuelle, l'État de Vaud doit fixer des priorités dans ses dépenses et ses investissements et définir les secteurs prioritaires. Le système de subventionnement des activités non indispensables dans l'urgence actuelle doit être revu.

---

### **Contacts :**

**Marc-Olivier Buffat**, président du PLR Vaud, 079 252 78 20

**Florence Gross**, vice-présidente du PLR Vaud, 079 709 85 68

**Alexandre Berthoud**, vice-président du PLR Vaud, 078 756 10 08

**Floriane Wyss**, secrétaire générale du PLR Vaud, 077 426 85 35